

NOM :

Prénom :

EISTI / EPREUVE DE DROIT DES AFFAIRES 2016-2017

Temps imparti : 1 heure

AUCUN DOCUMENT AUTORISE - L'usage de la calculatrice n'est pas permis

Enseignants : Ghislaine Perret-Labruquère et Fanny Follie

Plusieurs réponses sont possibles au sein du QCM. Bon courage !

1. Parmi ces mesures, quelles sont celles instituées par la loi pour tout licenciement individuel pour faute grave ou lourde?

- Un préavis obligatoire quelque soit le motif du licenciement
- Un entretien préalable au licenciement
- Une indemnité de licenciement
- Une action de formation
- Une consultation des représentants du personnel

2. Sélectionnez les affirmations qui vous semblent véridiques :

- Un salarié qui démissionne doit justifier d'un motif de rupture du contrat
- Un salarié qui démissionne n'a pas de procédure spécifique à respecter
- Un salarié qui démissionne est exempté de préavis
- Le salarié qui démissionne ne peut jamais bénéficier d'allocations chômage (sauf motifs légitimes)

3. Le principe de la force obligatoire du contrat signifie que :

- Les tiers au contrat sont obligés de s'exécuter
- Le juge peut changer les termes du contrat
- Les parties doivent être d'accord pour modifier les termes du contrat
- Les parties doivent exécuter de bonne foi le contrat valablement formé

4. La force majeure est un événement qui doit présenter les caractères :

- d'antériorité
- d'extériorité
- d'irresponsabilité
- d'irrésistibilité
- d'imprévisibilité

5. La responsabilité civile contractuelle est réparée par :

- le paiement d'une amende
- le paiement de dommages-intérêts
- le paiement d'une amende et une peine de prison avec sursis
- le paiement d'une amende et le paiement de dommages-intérêts

6. Madame Agathe Zeblouze rencontre des problèmes juridiques. Un chauffeur de poids lourd pris de boisson rate le virage devant chez elle, enfonce sa clôture et détruit le mur de sa cuisine. La gendarmerie arrive sur les lieux. Madame Zeblouze souhaite obtenir indemnisation des dégâts subis et voir le chauffeur sanctionné. Quelle est la branche du droit concernée ?

- le droit pénal
- le droit civil
- le droit administratif
- le droit civil et le droit pénal

7. Le voisin de Monsieur Roger Pudebière a fait des travaux sur sa maison. Une pelle mécanique qui creusait une tranchée a malencontreusement heurté et abîmé un mur du garage de Monsieur Pudebière. Un maçon a proposé un devis de 8000€ pour les réparations. Le voisin refuse de reconnaître sa responsabilité.

Indiquez le tribunal compétent pour trancher ce différend.

- le tribunal de grande instance
- le juge de proximité
- le tribunal de commerce
- le tribunal d'instance

8. Monsieur Jean Aymar achète une voiture à un garagiste, suite à une annonce passée dans un journal spécialisé. Le montant de la transaction est de 12 000 €. Ils ont convenu que la somme de 9 000 € est payée à la livraison, le solde étant réglable un mois plus tard. Au moment de régler els 3 000 € restant, Monsieur Aymar refuse de payer cette dernière somme.

Quelle juridiction le garagiste devra t-il saisir pour recouvrer sa créance ?

- le tribunal de grande instance
- le juge de proximité
- le tribunal de commerce
- le tribunal d'instance

9. Mélusine Enfaillite, représentante légale d'une entreprise en difficulté, est en train de discuter de la possibilité pour ses salariés d'organiser la rupture conventionnelle de leur contrat de travail. Doit-elle :

- Prévoir des entretiens préalables ?
- Prévoir de respecter des périodes de préavis?
- Prévoir de verser des indemnités de rupture ?
- Prévoir d'attendre un délai d'instruction parla direction du travail ?

10. Douglas Vanille a donné de faux renseignements lors de son entretien d'embauche en s'inventant une expérience de vendeur de glaces à Helsinki. L'employeur, l'a embauché, en comptant sur ce mensonge. Ce dernier peut-il :

- Mettre fin au contrat de travail
- Demander à l'inspecteur du travail d'intervenir
- Baisser la rémunération de Douglas en conséquence

11: César Bistrukla, salarié en qualité de commercial export, ne remplit pas ses objectifs fixés. On peut considérer exact que :

- son licenciement peut être fondé sur un faute
- son licenciement peut être fondé sans faute
- son licenciement est impossible

12. Le « CIL » est :

- Le contrôleur de la loi Informatique et Liberté
- Un salarié au sein d'une entreprise
- Le correspondant Informatique et Liberté
- Un fonctionnaire qui travaille au sein de la CNIL

13. Monsieur Judas Bricot apprend la natation au même club que le célèbre Judas Bricot, champion européen. Judas n'a pas le même talent que son homonyme. A 20 ans, il a à peine le brevet des collèges et il vient d'échouer à l'examen de maître-nageur. Vaille que vaille ! Il faut travailler, et par chance, un emploi de maître-nageur vient d'être publié. Après tout, Judas ne s'appelle t-il pas Judas Bricot !? Il lui suffit de dire qu'il est champion d'Europe. Il modifie donc son *curriculum vitae* et demande à son amie Alma Gouille, qui a une très belle écriture, de lui rédiger sa lettre de motivation et de remplir son dossier. Après l'entretien, Judas est embauché. Par la suite, son employeur se rend compte de la méprise et demande la nullité du contrat. Sur quel fondement est-ce possible ?

- Le dol
- L'erreur
- La violence
- Le mensonge

14. Monsieur Omer Dalors s'est fait embaucher dans un rôle d'acteur. Son personnage devait se faire tatouer un dragon, symbole de la sagesse d'esprit. Omer signe le contrat en le lisant un peu vite. Selon l'article 5, le tatouage doit être retiré à la fin du tournage. Le réalisateur convoque Omer pour effectuer l'opération d'enlèvement du morceau de peau. Il panique et vous consulte pour savoir si cette stipulation est illicite ou non (et qu'en conséquence, il aurait, ou non, à la réaliser). Qu'en pensez-vous :

- La clause est nulle puisque l'un des objets du contrat est illicite
- Omer n'avait qu'à pas s'engager sans lire son contrat. Il devra s'exécuter puisque selon l'article 1134 du code civil : « Les conventions légalement formées tiennent lieu de loi à eux qui les ont faites »
- La clause est nulle pour cause illicite et impossible

15. Sophie FONFEC se demande s'il existe plusieurs sortes de licenciements pour motif personnel. Vous lui répondez que c'est exact, et que cela comprend :

- Le licenciement collectif
- Le licenciement pour motif économique
- Le licenciement pour faute
- Le licenciement sans faute

16. Cochez la (les) affirmation(s) qui vous semble(nt) erronée(s)

- L'e-commerçant doit archiver tous les contrats passés avec le cyberconsommateur pendant 5 ans.
- Sur Internet, le droit de rétractation appartient au vendeur et au consommateur
- Le délai de rétractation est de 14 jours francs, délai qui court à compter du lendemain de la réception du bien vendu
- Il est possible que lors d'un litige international faisant suite à une vente sur Internet, le juge compétent pour trancher le différend applique une loi qui n'est pas celle de son pays

17. Madame Jo Bijoba se demande si la prise d'acte de la rupture du contrat de travail par le salarié peut être considéré par le conseil des prud'hommes comme :

- Une démission
- Un licenciement
- Une démission ou un licenciement

18. La société de Thierry Ch'monfiss a embauché une commerciale. Le patron souhaite éviter qu'elle ne travaille pour la concurrence tant qu'elle est sa salariée, pour rester à son entière disposition. Il s'agit :

- de l'application de la clause d'exclusivité
- de l'application d'une clause de non-concurrence
- de l'application d'une clause de mobilité

19. Gérard MENSOIF est muté dans le Drinkistan. Il vous demande de lui rappeler les conditions de validité de la clause de mobilité. Vous lui rappelez qu'elle doit remplir les conditions cumulatives suivantes :

- Elle doit être limitée dans le temps
- Elle doit être limitée dans l'espace
- Elle doit comporter l'obligation pour l'employeur de verser au salarié une contrepartie financière
- Elle doit être rédigée clairement
- Elle ne peut être mise en œuvre que dans l'intérêt légitime de l'entreprise

20 Une étudiante qui ne sait plus comment vous aborder, ne trouve rien de mieux pour briser la glace que de vous demander de quel domaine du droit relève un litige relatif à la contestation par une société commerciale du montant de son impôt sur les sociétés. Vous lui répondez :

- du droit commercial, bien-sûr !
- du droit administratif, c'est évident !
- du droit fiscal, tout le monde le sait !
- du droit des sociétés, comment l'ignorer ?!